10 ans déjà
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
www.stat.gouv.qc.ca

Mines en chiffres

Novembre 2009

L'investissement minier au Québec en 2008

Depuis novembre 2005, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a délégué à l'Institut de la statistique du Québec la gestion du Programme de statistiques minières du Québec. Ce programme comporte trois volets principaux : 1) la production minérale (valeur et quantité des livraisons); 2) l'investissement minier incluant les dépenses d'exploration et de mise en valeur et 3) les entreprises de forage carottier.

Le présent bulletin fait le point sur l'investissement minier au Québec. L'Institut prévoit publier au cours de la prochaine année des données statistiques sur les deux autres sphères d'activité minière.

L'enquête annuelle 2008 sur l'investissement minier, réalisée en collaboration avec Ressources naturelles Canada, s'est déroulée au cours du printemps 2009. Elle visait à préciser les données provisoires pour la même période obtenues au cours de l'automne 2008. Au total, 304 questionnaires ont été transmis aux entreprises minières : 213 répondants ont déclaré des travaux à titre de gérant de projet tandis les 91 autres furent classées inactives pour cette période. Les compagnies productrices, environ une quarantaine, devaient aussi compléter un supplément traitant de leurs actifs (constructions non résidentielles, équipement et outillage) ainsi que leurs dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Par ailleurs l'enquête provisoire 2009 est en cours et les résultats devraient être connus en début de 2010.

Certaines définitions et notes explicatives sont présentées à la fin de ce bulletin.

L'INVESTISSEMENT MINIER

Malgré la crise financière amorcée en mi-année, l'investissement minier a tout de même réussi à poursuivre son ascension pour une cinquième année consécutive pour atteindre 2 011 M$, en hausse de 24 % par rapport à 2007. Trois régions administratives du Québec accaparent 95 % de ce montant (figure 1), soit les régions du Nord-du-Québec (44 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (30 %) et de la Côte-Nord (21 %).

Figure 1
Répartition de l'investissement minier par région administrative du Québec, 2008

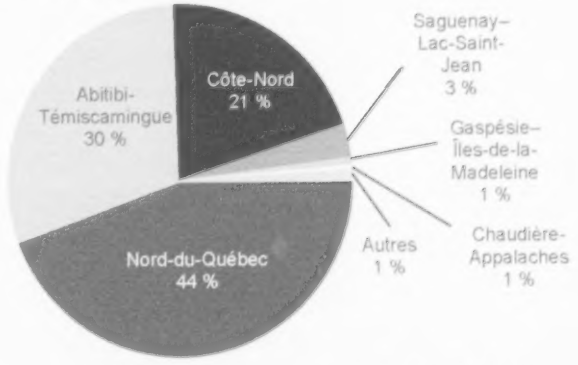

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées)

LES INTENTIONS RÉVISÉES 2009

Pour 2009, les intentions révisées des sociétés minières indiquent un fort recul par rapport à 2008 : une baisse de l'ordre de 25 % de l'investissement total (1,5 G$), soit un niveau comparable à 2007. Pour sa part, l'exploration devrait connaître une baisse de plus de 50 % pour se situer à 244 M$, un montant semblable à 2005.

Québec

Tableau 1
Investissement minier, Québec, 2005-2008 et 2009[1]

	2005	2006	2007	2008	2009[1]	Variation 2008/2007
	M$					%
Exploration et mise en valeur	**205**	**295**	**477**	**526**	**244**	**10,3**
Hors d'un site minier	177	265	452	500	219	10,6
Sur un site minier	28	30	25	26	25	4,0
Aménagement du complexe minier	**781**	**918**	**1 148**	**1 485**	**1 281**	**29,4**
Travaux généraux	262	316	363	439	296	20,9
Immobilisations	243	272	467	667	610	42,8
Réparations	276	330	318	379	375	19,2
Total	**986**	**1 213**	**1 625**	**2 011**	**1 525**	**23,8**

1. Intentions révisées (avril 2009).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

L'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER

Au cours de l'année 2008, trois mines d'or et une mine de métaux usuels ont été mises en production : Goldex (Mines Agnico-Eagle, or), la mine du lac Herbin (Corporation minière Alexis, or), le projet Barry (Ressources Métanor, or) et la mine de zinc/cuivre Persévérance (Xstrata Zinc Canada). Les deux premières sont localisées à Val-d'Or, tandis que la mine Persévérance est située à Matagami. Le minerai du projet Barry est acheminé à l'usine de traitement Lac Bachelor à Desmaraisville (Nord-du-Québec).

La situation économique difficile a certes joué un rôle important dans la fermeture, définitive ou temporaire, de quatre mines de métaux usuels : Baie Fabie (First Metals), Île Merrill et Copper Rand (Ressources Campbell) et Langlois (Ressources Breakwater). La mine d'or Géant Dormant (Gestion IAMGOLD-Québec), dont la production a cessé en octobre, a été vendue à Ressources Cadiscor/North American Palladium qui prévoit redémarrer l'extraction au cours du quatrième trimestre de 2009. Finalement, à la suite de l'épuisement de ses réserves, la mine souterraine de chrysotile Bell a fermé définitivement en avril.

Certains projets, ayant atteint le stade de l'aménagement minier en 2007, ont dû cesser leur développement en cours d'année : Lamaque (or) de Century Mining et Nunavik Nickel (nickel, cuivre) de Canadian Royalties. Consolidated Thompson Iron Mines, aidée par la société chinoise Wuhan Iron and Steel (Group) Corporation, a poursuivi, malgré la conjoncture difficile, l'aménagement de la mine de fer du lac Bloom près de Fermont sur la Côte-Nord.

En novembre, Osisko Exploration a déposé l'étude de faisabilité positive du projet Canadian Malartic situé à Malartic, Abitibi. Ce dernier vise l'extraction annuelle à partir d'une fosse à ciel ouvert de 18 tonnes d'or sur une période de 10 ans. La compagnie est en attente des permis d'exploitation et elle espère amorcer les travaux d'aménagement d'ici la fin de 2009.

Pour 2009, deux ouvertures sont prévues : la mine d'or Lapa de Mines Agnico-Eagle, située près de Rivière-Héva en Abitibi et la mine de fer du Lac Bloom de Consolidated Thompson Iron Mines.

Tableau 2
Mines concernées par une ouverture, une fermeture ou un arrêt des développements, Québec, 2008

Nom de la mine	Compagnie	Région	Substance	Mois
Ouverture				
Barry/Lac Bachelor	Ressources Métanor	Nord-du-Québec	Or	Mars
Goldex	Mines Agnico-Eagle	Abitibi-Témiscamingue	Or	Avril
Lac Herbin	Corporation minière Alexis	Abitibi-Témiscamingue	Or	Juin
Persévérance	Xstrata Zinc Canada	Nord-du-Québec	Zinc, cuivre	août
Fermeture				
Bell	9184-6808 Québec (LAB Chrysotile)	Chaudière-Appalaches	Chrysotile	Avril
Île Merrill	Ressources Campbell	Nord-du-Québec	Cuivre	Octobre
Langlois	Ressources Breakwater	Nord-du-Québec	Zinc, cuivre	Octobre
Géant Dormant	Gestion IAMGOLD-Québec	Nord-du-Québec	Or	Octobre
Copper Rand	Ressources Campbell	Nord-du-Québec	Cuivre, or	Décembre
Baie Fabie	First Metals	Abitibi-Témiscamingue	Cuivre	Janvier 2009
Arrêt des développements				
Lamaque	Century Mining	Abitibi-Témiscamingue	Or	Juin
Nunavik Nickel	Canadian Royalties	Nord-du-Québec	Nickel, cuivre	Décembre

Source : Institut de la statistique du Québec, *Répertoire des exploitants miniers*, 2009.

L'EXPLORATION ET LA MISE EN VALEUR

La valeur des travaux d'exploration au Québec, incluant les travaux de mise en valeur sur et hors d'un site minier, a atteint 526,1 M$ en 2008, une hausse de 10,4 % par rapport à 2007 qui était déjà reconnue comme une année faste en exploration non seulement au Québec, mais dans l'ensemble du Canada. En fait, 2008 constitue, en dollars courants, le record absolu pour le montant engagé en travaux d'exploration et de mise en valeur au Québec. Par contre, lorsque exprimé en dollars constants, 1987 détient toujours le record absolu, soit 607 M$ en dollars de 2008.

Les sociétés juniors constituent la force majeure en exploration au Québec puisqu'elles comptent pour 78 % des sommes investies (figure 2).

Du total du 526,1 M $, 51 % furent allouées à la recherche de métaux précieux (or), 23 % pour les métaux usuels (cuivre, zinc, nickel), 17 % pour l'uranium et 2 % pour le diamant (figure 3).

Figure 2
Répartition de l'exploration et de la mise en valeur selon le type de société, Québec, 2008

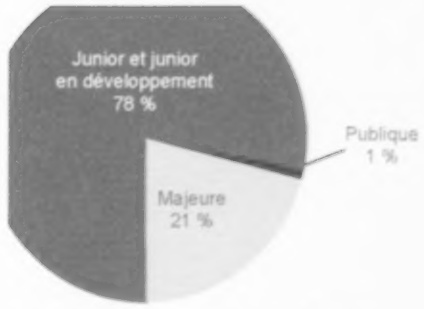

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

Figure 3
Répartition de l'exploration et de la mise en valeur selon la substance recherchée, Québec, 2008

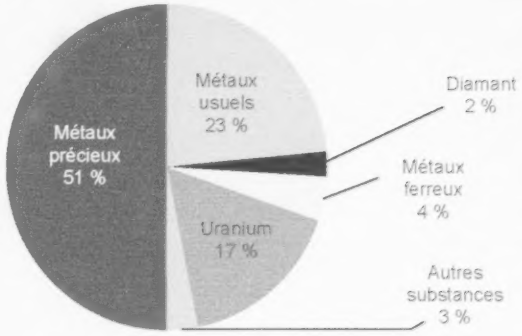

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

Les principaux projets d'exploration en termes monétaires incluent :

- Corporation minière Osisko (projet Canadian Malartic, or)
- Xstrata Nickel (Raglan, nickel)
- Les Mines Opinaca (Éléonore, or)
- Ressources Strateco (Matoush, uranium)
- Virginia Mines (Coulon, métaux usuels)
- Noront Resources (Windfall, or)
- Goldbrook Ventures (Raglan, nickel)
- Corporation minière Northern Star (Midway, or)
- Mines Aurizon (Joanna, or)
- Royal Nickel Corporation (Dumont Nickel, nickel)
- Adriana Resources (Lac Otelnuk, fer)
- Gestion IAMGOLD-Québec (Westwood, or)
- Anglo American Exploration (West Raglan, nickel)
- Xstrata Zinc (McLeod/Bracemac, zinc)

Les projets Canadian Malartic et Westwood sont situés dans la région 08 (Abitibi-Témiscamingue) et tous les autres, dans la région 10 (Nord-du-Québec).

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT SELON LE TYPE DE SOCIÉTÉ

Les sociétés juniors, qui comptent pour près de 40 % des sommes investies en 2008, concentrent leurs efforts en exploration (figure 2) tandis que les sociétés majeures, avec 60 % du total, s'activent davantage à construire et exploiter les mines (figure 4). Les investissements publics, comprenant la société d'État SOQUEM et les Fonds miniers autochtones, représentent des investissements de plus de 4 M$ (tableau 3).

Tableau 3
Valeur et part de l'investissement minier selon le type de société, Québec, 2008

	Exploration et mise en valeur	Immobilisations et réparations hors d'un site minier	Aménagement du complexe minier[1]	Total	Part du total
	M$				%
Junior et junior en développement	410,7	4,7	383,7	799,1	39,7
Majeure	111,3	8,0	1 088,9	1 208,2	60,1
Publique	4,1	–	–	4,1	0,2
Total	**526,1**	**12,7**	**1 472,5**	**2 011,3**	**100,0**

1. Inclut les travaux généraux, les immobilisations et les réparations.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

Avec les projets miniers du lac Bloom et de Nunavik Nickel, sous la gérance de sociétés juniors, ces dernières représentent 26 % des sommes investies en aménagement minier (figure 4). L'année 2008 contraste donc avec la tendance bien établie au Québec voulant que les juniors jouent un rôle marginal, généralement moins de 10 %, dans la construction de complexes miniers.

Figure 4
Répartition des travaux d'aménagement minier selon le type de société, Québec, 2008

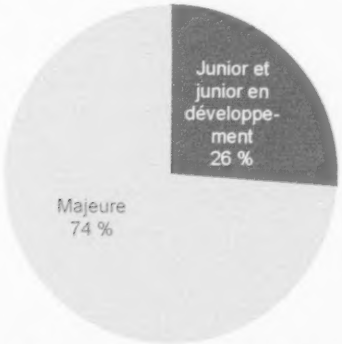

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT SELON LE SIÈGE SOCIAL

Les figures 5 et 6 permettent de constater le rôle particulier joué par les sociétés québécoises dans le secteur minier au Québec. Bien que majoritaires pour diriger les travaux d'exploration, celles-ci sont beaucoup plus discrètes dans le processus de construction et d'exploitation des mines.

Par ailleurs, 2008 a été une année très favorable pour les compagnies québécoises dans l'aménagement minier, grâce aux projets du lac Bloom (fer) et de Nunavik Nickel (nickel, cuivre). Cette situation particulière leur a permis d'accaparer 25 % des sommes investies puisque par les années antérieures, leur part était toujours sous la barre de 10 %.

Bien que leur présence internationale soit maintenant bien établie, aucune société minière chinoise n'est présentement gestionnaire de projet au Québec.

Figure 5
Répartition de l'exploration et de la mise en valeur selon l'emplacement du siège de la société, Québec, 2008

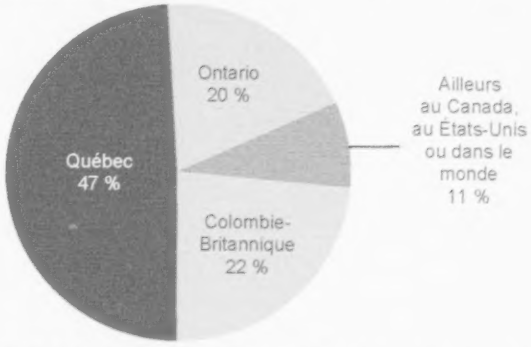

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

Figure 6
Répartition de l'aménagement du complexe minier selon l'emplacement du siège de la société, Québec, 2008

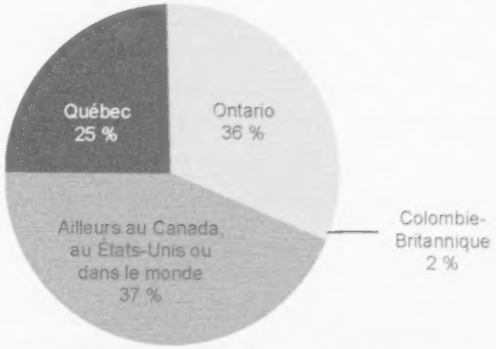

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

ÉVOLUTION DE L'EXPLORATION ET DE LA MISE EN VALEUR

L'évolution des frais d'exploration et de mise en valeur est présentée dans les figures 7 (montants exprimés en dollars courants) et 8 (dollars constants 1997 : $ K)

À la suite du sommet historique atteint en 1987 (397 M$ et 504 M$ K), les travaux d'exploration et de mise en valeur au Québec ont chuté brutalement entre 1988 et 1989. Au cours des 15 années suivantes, soit de 1989 à 2003, elles ont évolué essentiellement à l'intérieur de la fourchette 100 M$ et 160 M$. Cette tendance fut brisée en 2004 (227 M$ et 208 M$ K) pour culminer en 2008 à 526 M$ (436 M$ K). La remontée récente au Québec a été uniquement alimentée par les sociétés juniors. D'ailleurs l'évolution des frais d'exploration des majeures, exprimée en dollars constants, démontre une légère tendance à la baisse depuis la fin des années 80.

Figure 7
Évolution des dépenses en exploration et mise en valeur selon le type d'intervenant, en dollars courants, Québec, 1986-2009

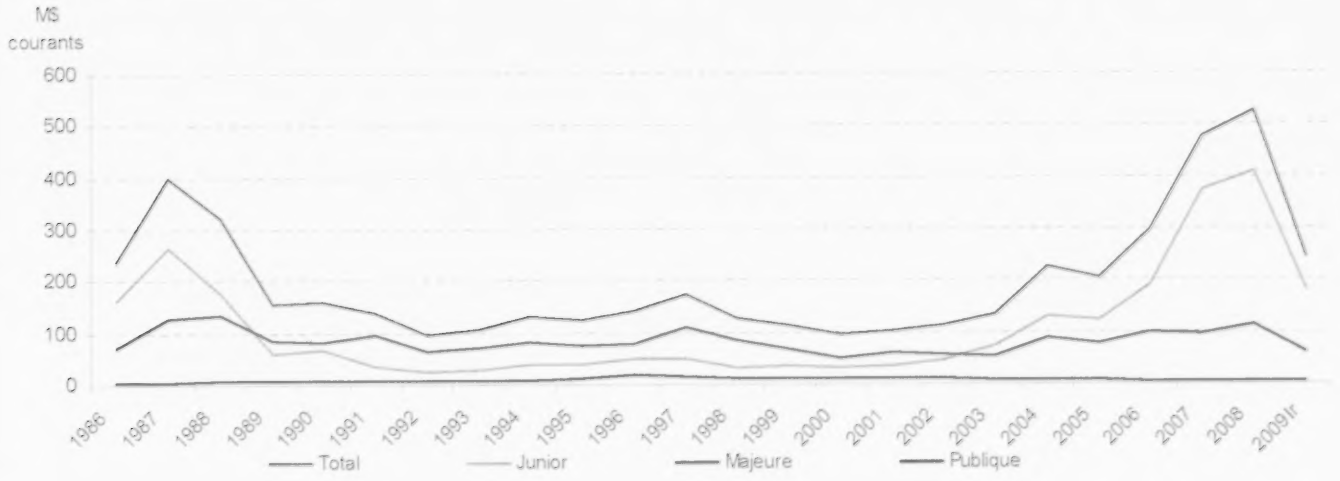

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées)

Figure 8
Évolution des dépenses en exploration et mise en valeur selon le type d'intervenant, en dollars constants de 1997, Québec, 1986-2009

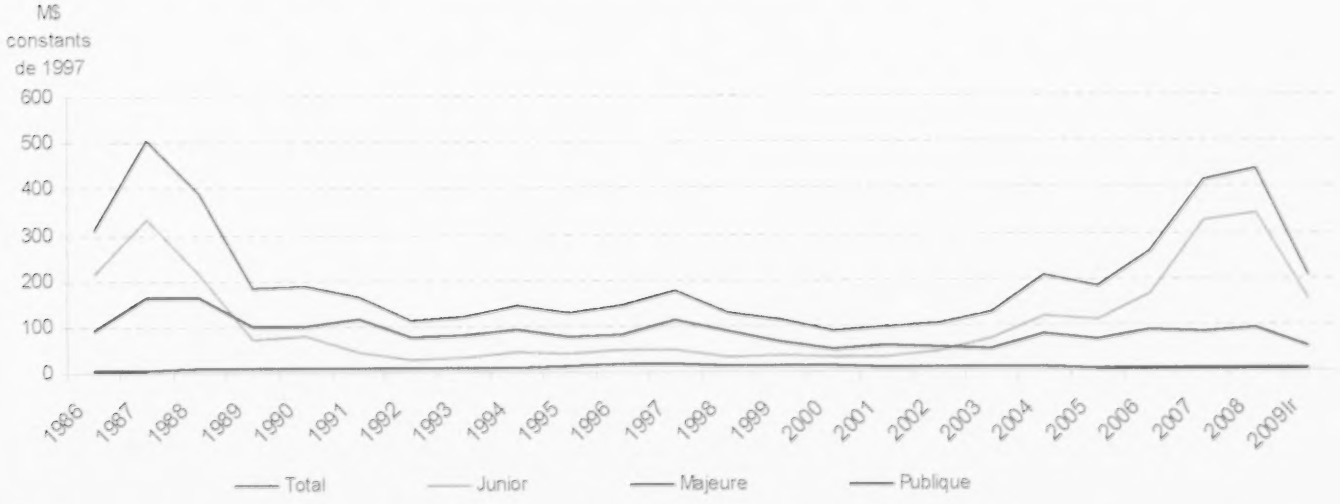

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement du complexe minier*, 2008 et 2009 (intentions révisées).

LEXIQUE

Types d'intervenants miniers

- **MAJEUR :** Toute compagnie dont l'actif est supérieur à 50 M$ et qui effectue des travaux d'exploration, de mise en valeur ou d'aménagement du complexe minier au Québec. Ce groupe inclut les compagnies minières en production, les filiales d'exploration de compagnies minières, pétrolières ou gazières productrices, les compagnies qui ne sont pas productrices, mais qui tirent des revenus importants de redevances, de placements ou d'autres sources similaires.

- **JUNIOR :** Entendu au sens large, ce type d'agent comprend d'une part, les « juniors » stricto sensu et, d'autre part, les « juniors » en développement. Les premiers comprennent les compagnies dont la principale activité est l'exploration minière, qui sont assujetties pour l'essentiel de leurs activités à des financements sur les marchés publics et privés. Ils englobent aussi les prospecteurs. Les « juniors » en développement comprennent les sociétés qui détiennent une participation directe, seules ou en coparticipation, sur une propriété qui a atteint le stade d'aménagement du complexe minier (en production) ou sur une propriété en production de laquelle elles retirent de faibles revenus et dont l'actif est inférieur à 50 M$.

- **PUBLIC :** Ce groupe inclut les sociétés d'État, en l'occurrence SOQUEM inc., et leurs filiales, la Société de développement de la Baie James et les Fonds miniers dont le financement est assuré par le gouvernement du Québec. Dans le but d'harmoniser les données sur l'investissement minier du Québec avec celles des autres provinces et territoires, les montants investis par le MRNF (mines) sont exclus des enquêtes statistiques.

Phases du développement minéral

- **LES DÉPENSES D'EXPLORATION** comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur ou hors d'un site minier en vue de chercher et de découvrir un gîte minéral et d'en exécuter la première délimitation, afin d'établir sa valeur économique potentielle (tonnage et teneur et autres caractéristiques) et de justifier des travaux additionnels et plus détaillés.

- **LES DÉPENSES DE MISE EN VALEUR DU GÎTE** comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien, réalisées sur un site minier ou hors d'un site minier afin d'acquérir une connaissance détaillée d'un gîte déjà délimité et de satisfaire aux besoins d'une étude de faisabilité justifiant la décision d'engager l'aménagement et l'investissement nécessaire.

- **LES DÉPENSES D'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE MINIER** comprennent les activités d'**AMÉNAGEMENT DE LA MINE** et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien réalisées sur un site minier en production ou dont l'aménagement est engagé. Les catégories de dépenses d'immobilisation sont diverses et comprennent des infrastructures et usines afférentes, telles les usines de bouletage, qui sont situées hors d'un site minier, mais ne comprennent pas les usines de réduction et d'affinage. **L'AMÉNAGEMENT DE LA MINE** regroupe toutes les activités de terrain exécutées sur un site minier pour définir en détail le minerai, y avoir accès et en préparer l'extraction. Ce travail inclut également les forages, les travaux dans la roche et les mesures de soutien visant à augmenter les réserves de minerai de la mine par l'exploration et la mise en valeur du voisinage immédiat des gîtes.

Emplacement des activités

- Les dépenses **SUR UN SITE MINIER** comprennent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien relatives à l'exploration ou à la mise en valeur d'un gîte supplémentaire et distinct des réserves de minerai existantes, et ne peuvent s'appliquer qu'à un gisement situé strictement sur un site minier existant qui est en production ou dont l'aménagement est engagé ainsi que, par définition, à toutes les activités et dépenses relatives à l'aménagement du complexe minier, incluant les installations et les infrastructures afférentes situées hors du site minier.

- Les dépenses **HORS D'UN SITE MINIER** représentent toutes les activités de terrain et les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien relatives à l'exploration ou à la mise en valeur de gîtes qui ne sont pas situés sur un site minier en production ou dont l'aménagement est engagé, incluant celles qui sont faites pour des activités sur les sites des mines fermées temporairement ou définitivement, ou sur des projets avancés dont l'aménagement de la mine n'est pas encore engagé.

Un **SITE MINIER** correspond au territoire délimité par le bail minier ou par la concession minière. Par contre, certaines composantes ou infrastructures situées à l'extérieur du bail minier ou de la concession minière, par exemple l'usine de concentration du minerai ou de bouletage de fer et le parc à résidus miniers sont considérés comme étant situés « sur un site minier ».

Un site minier dont l'aménagement est engagé répond à tous les critères suivants :

(1) la faisabilité de l'exploitation à profit a été déterminée dans une étude exhaustive et diligente;
(2) l'organisation a décidé officiellement d'entreprendre l'aménagement du complexe minier;
(3) l'organisation dispose des fonds nécessaires ou a conclu les ententes requises pour les obtenir;
(4) tous les permis et autorisations requis ont été obtenus;
(5) d'importantes pièces d'équipement nécessaires à la production ont été achetées ou commandées.

Pour plus de renseignements :

Raymond Beullac
Service des statistiques sectorielles et
du développement durable
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411, poste 3202

Adresse électronique : raymond.beullac@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2009
ISSN 1920-7549 (version imprimée)
ISSN 1920-7557 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Institut de la statistique Québec